

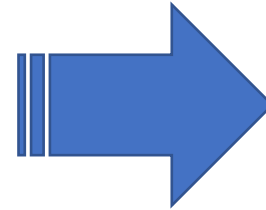
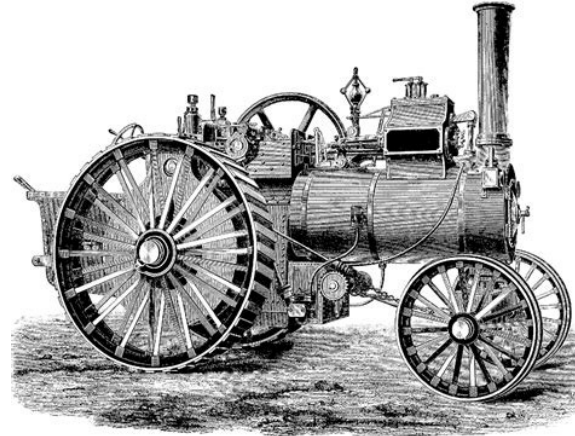
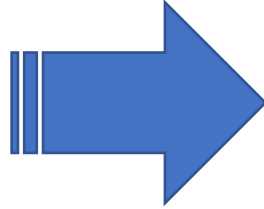
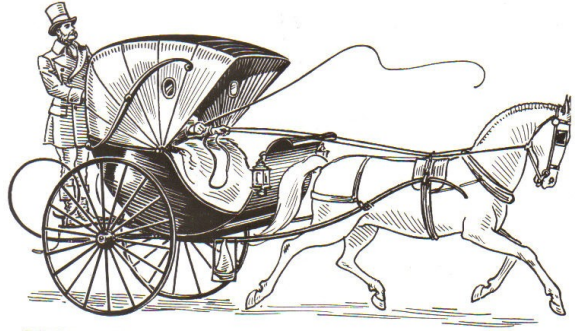
L'automatisation de la cybersécurité

La réglementation au défi de l'automatisme

Jean-Nicolas ROBIN

Avocat - Docteur en droit

La réglementation au défi de l'automatisme



CODE CIVIL DES FRANÇAIS.

TITRE PRÉLIMINAIRE.

DE LA PUBLICATION, DES EFFETS
ET DE L'APPLICATION DES LOIS
EN GÉNÉRAL.

ARTICLE 1.^{er}

LES lois sont exécutoires dans tout le territoire français, en vertu de la promulgation qui en est faite par le PREMIER CONSUL.

Elles sont exécutées dans chaque partie de la République, du moment où la promulgation en pourra être connue.

La promulgation faite par le PREMIER CONSUL, sera réputée connue dans le département où siège le Gouvernement, un jour après celui de la promulgation; et dans chacun des autres départements, après l'expiration du même délai, augmenté d'autant de jours qu'il y aura de fois dix myriamètres [environ vingt lieues anciennes] entre la ville où la

Décret n° 14, Ven-
dém de 80.
Promulgué le 24 de
même mois.

La réglementation au défi de l'automatisme



La responsabilité délictuelle

CHOSE

1242 du Code civil
Responsabilité des choses que l'on a sous sa garde

Qui est le gardien ?



PRODUIT

1245 du Code civil
Défaut de l'automatisme

Charge de la preuve

?

Responsabilité spéciale

Responsabilité sans faute pour l'automatisme à haut risque



La responsabilité contractuelle

QUALIFICATION DU CONTRAT

CONTRAT DE VENTE

LOUAGE D'OUVRAGE

PRESTATION DE SERVICES

PARTIES AU CONTRAT

CONCEPTEUR

VENDEUR

UTILISATEUR

BENEFICIAIRE(S)





Automatisme et droits spéciaux : le cas du RGPD

PRIVACY BY DESIGN

PRIVACY BY DEFAULT

OBLIGATION DE SECURITE

PRISE DE DECISION AUTOMATISE

Explication du fonctionnement

Explication du fonctionnement



La réglementation au défi de l'automatisme



QUESTIONS ?

Merci de votre écoute !



Jean-Nicolas ROBIN
Avocat
Docteur en droit
jnrobin@avoxa.fr